



*Coulagnat*

*Le Crouzet*

Bulletin municipal – 2<sup>nd</sup> semestre 2021

# Chastel-Nouvel

## AU SOMMAIRE

Édito (p.2)  
Application IntraMuros (p.3)  
France Relance : numérisation de l'état civil (p.3)  
Une nouvelle jeunesse pour notre place de l'Église (p.4)  
Travaux de la RD 806 (p.5)  
Travaux en régie (p.5)  
Retour sur la saison culturelle 2021 (p.6)

Présentation des logements communaux (p.7)  
CCAS (p.8)  
Amélioration des systèmes de chauffage (p.8)  
Le Chastellois : rétrospective (p.9)  
Hommage à Marcel DURAND (p.10)  
Les lotissements communaux (p.11)  
Mémoire et légendes (p.11)

Mairie - Rue Principale - 48000 CHASTEL-NOUVEL

☎ 04 66 49 04 33

✉ [mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr](mailto:mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr)

🌐 [www.chastel-nouvel.fr](http://www.chastel-nouvel.fr)

Mesdames, Messieurs,

C'est par un hommage à Marcel DURAND que je souhaite ouvrir cet édito. Il était notre doyen : quand un ancien s'en va, c'est toujours un peu de mémoire du village qui s'évanouit avec lui. Il a toujours œuvré pour le développement de notre commune. Très investi en tant que maire de 1983 à 1989, nous lui devons, parmi ses réalisations, la construction de la Mairie. Son profond respect pour notre patrimoine local qu'il a défendu, mis en valeur et honoré en tant que Président de l'association « Le Bouffadou » et ses écrits resteront pour nos générations futures des exemples d'implication, de dévouement et de mémoire. À son épouse, à sa fille, à son gendre, à ses petits-enfants et arrières petits-enfants, j'adresse mes pensées les plus émues. Marcel, la commune du Chastel-Nouvel vous est reconnaissante et ne vous oubliera pas.

\*\*\*\*\*

Après trois années d'activité, notre complexe multiservices « Le Chastellois » donne une entière satisfaction. Ce projet, lancé par la municipalité en 2015, a ouvert ses portes en début d'année 2019. Outre le service rendu aux administrés, c'est maintenant huit emplois à temps complet qui sont portés par ce commerce. Je tiens à remercier Alexandre SERRE et Amandine BERTUIT pour leur sérieux, leur implication et leur gentillesse. La qualité des produits et l'accueil témoigné répondent parfaitement aux attentes initiales de la municipalité.

En termes de travaux structurants, nous avons finalisé la place de l'église. À l'issue de ce chantier important, nous pouvons être satisfaits du travail rendu : les problématiques de sécurité et de nuisances liées aux eaux pluviales ont été résolues. L'intégration dans le patrimoine local à proximité de l'église a été respectée. Des travaux de finalisation seront réalisés en régie par nos agents communaux : la mise en place des fontaines, des barrières au-dessus des murs de soutènement... J'en profite pour les remercier et les féliciter pour le professionnalisme et la compétence qu'ils mettent dans chacune de leur réalisation.

Les travaux d'aménagement de la RD 806 ont débuté avec un peu de retard sur le calendrier initial. Cette réalisation prévue en deux tranches devrait prendre fin au printemps 2023. Nous comptons sur votre compréhension et votre indulgence pour accepter les nuisances que ce chantier va occasionner. Ce projet est indispensable pour sécuriser les usagers automobilistes et piétons qui empruntent cette voie quotidiennement. Ainsi, la vitesse des véhicules sera réduite et des cheminements sur l'intégralité de la traversée assureront la sécurité des piétons.

Afin de participer au développement de notre commune, le conseil municipal a décidé de lancer un projet de lotissement communal sur deux terrains situés en bordure de la RD 806. Les lots devraient être proposés à la vente dès le premier trimestre 2022.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus toujours très impliqués dans les conseils municipaux pour traiter des sujets courants et des projets à venir ainsi que l'ensemble des agents municipaux pour leur détermination à œuvrer pour la collectivité et pour leur dévouement auprès des administrés.

Je voudrai souligner l'engagement des présidents et bénévoles des associations que compte notre village, ils se dépensent corps et âmes tout au long de l'année pour proposer des divertissements et des moments conviviaux aux habitants malgré la situation sanitaire. Nos associations sportives, culturelles et autres sont le signe de notre vitalité et de notre convivialité, elles sont le témoignage que notre village est vivant et animé. Les travaux de rénovation des vestiaires de l'AS Chastelloise réalisés à l'initiative de son président Eric TEISSEDRE, accompagné des membres de l'association et de bénévoles, sont la preuve de ce dynamisme et un bel exemple d'investissement pour la collectivité.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel an vont venir rythmer cette fin d'année qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de tolérance, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. La chaleur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Entouré des vôtres, je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en espérant qu'elles se déroulent sous les meilleurs auspices.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Très cordialement,

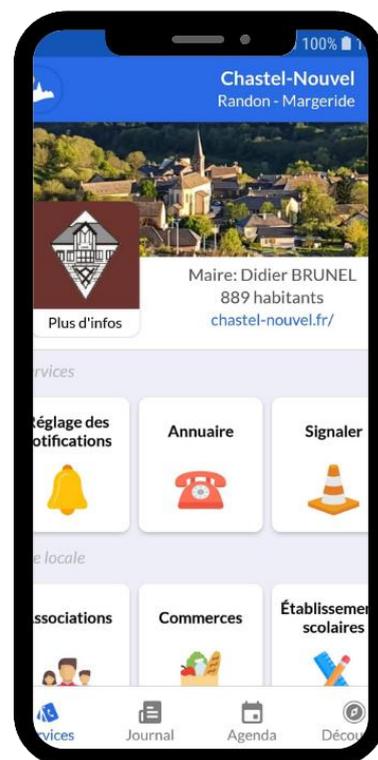
Didier BRUNEL

Le Chastel débarque sur votre smartphone.

Dans la continuité de la modernisation du site internet et du lancement de la page Facebook, retrouvez dorénavant votre commune sur smartphone avec l'application « IntraMuros ». Totalement gratuite et sans abonnement, cette dernière, téléchargeable sur Google Play et l'App Store, vous permet de recevoir les actualités et les alertes en temps réel.

Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone, ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment.

Moderne, mobile et pratique, cette application est votre nouvel outil de communication aussi bien pour faire un signalement (travaux, problème d'éclairage...), alimenter une boîte à idées, que pour retrouver des informations sur la vie locale et quotidienne (associations, commerces, établissements scolaires, médiathèque...). En complément de ces services, vous accédez à un journal répertoriant les actualités, un agenda ainsi qu'une page « découverte du territoire ».



Cette application permet également de recevoir les informations d'autres communes adhérentes, si vous activez leurs notifications.



Plusieurs communes lozériennes ont déjà franchi le pas, c'est désormais notre tour.

**À vos smartphones ? Prêts ? Téléchargez !**

## FRANCE RELANCE : NUMÉRISATION DE L'ÉTAT CIVIL



L'État a lancé un plan de relance fin 2020. Celui-ci comprend, entre autres, des subventions pour la transformation numérique des collectivités locales. Dans ce cadre, la mairie a déposé une demande en septembre 2021 pour laquelle nous avons reçu l'arrêté préfectoral d'attribution en novembre. Ce dossier d'un montant hors taxes de 3 340 euros est subventionné à 100% par l'État dans le cadre de ce dispositif.

La commune a bénéficié le 7 décembre de la numérisation et de l'indexation des actes d'état civil depuis 1930. Cette numérisation comprend environ 800 actes et a été réalisée par la société Numerize.

Au-delà de la préservation, la numérisation permet de retrouver et transmettre rapidement des actes qui ont vocation, de plus en plus aujourd'hui, à être communiqués sous forme numérique grâce au logiciel d'état civil.

## UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR NOTRE PLACE DE L'ÉGLISE

Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, les travaux de la place de l'Église ont débuté cet été. Cette période a quelque peu perturbé vos déplacements dans le centre du village, et nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour rappel, ces travaux ont consisté à mettre en conformité le réseau d'évacuation des eaux usées et à reprendre le réseau d'eaux pluviales, complétés par l'enfouissement d'une partie des réseaux Enédis et télécom. De plus, un rond-point a été réalisé pour canaliser les 700 véhicules empruntant quotidiennement cet axe. Une réorganisation du stationnement est venue compléter cet aménagement.

La mobilité douce a, elle aussi, été prise en compte avec la création d'un cheminement piéton depuis le trottoir existant dans la rue principale. Celui-ci débouche par un escalier en direction du Fort en passant par le nouveau jardin public dont l'aménagement se poursuivra au printemps prochain. Ces opérations sécurisent le lieu et le rendent plus agréable.

Pour réduire les coûts, les employés communaux vont réaliser la pose de différents équipements. Une nouvelle fontaine d'agrément viendra s'ajouter aux deux fontaines existantes. Pour obtenir un meilleur débit, l'alimentation en eau de ces dernières a été reprise sur l'ensemble du chantier.



*Avant*



*Pendant*



*Après*

Dans le but de favoriser la biodiversité, trois arbres (un prunus, un poirier et un mirabellier) ont été plantés cet automne avec la participation des enfants des deux écoles. Ils permettront de profiter, aux beaux jours, d'un espace de détente ombragé, agrémenté d'une boîte à livres. L'aménagement du jardin sera complété ce printemps par un engazonnement et la pose de bancs publics.

À la demande des enfants de la commune, une fontaine d'eau potable a été posée à l'entrée du jardin. Un range vélo, lui aussi demandé, sera installé vers les places du parking d'en haut.

Avec les premiers retours très positifs, nul doute que cet espace agréable deviendra vite un lieu de rencontre et d'échange pour l'ensemble des Chastellois.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme voirie porté par le Département et le SDEE et ont été en partie subventionnés.

Toujours dans le but d'améliorer la sécurité de nos concitoyens, et comme annoncé, la municipalité vient de lancer l'aménagement, tant attendu, de la RD 806.

Le 27 septembre, la commission d'appels d'offres s'est réunie et a retenu les entreprises Colas et AB Travaux.

Les travaux ont débuté cet automne. Le maître d'œuvre, le cabinet Amat Bureau d'Étude (ABE), suit l'ensemble du projet et accompagne la commune pour ce chantier d'un montant total de 1 546 140 euros TTC, prévu sur une durée de 14 mois.

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans le dernier bulletin municipal, pour des raisons d'obtention de subventions, la première tranche des travaux a débuté par le secteur allant de l'entrée du village, carrefour de la « Destourbe » jusqu'au parking se situant en face du multiservices.

La seconde tranche concernera les secteurs en amont et en aval de la première et viendra finaliser cet aménagement.

Afin de présenter le projet et répondre aux éventuelles interrogations, les propriétaires situés en bordure de la RD 806 et concernés par la première tranche ont été conviés à une réunion d'information en mairie.

Pour les propriétaires impactés par la seconde tranche, une présentation des travaux sera programmée dans les mois à venir.

## TRAVAUX EN RÉGIE

### LA CONSTRUCTION D'UN ABRI À VÉLOS :

Faisant suite à la demande des locataires des logements de la salle intergénérationnelle, les employés municipaux ont construit un abri permettant de sécuriser et protéger les vélos.



### LA DÉMOLITION D'UN APPENTIS RUE DU CHÂTEAU :

À l'occasion de la vente d'une maison, l'appentis attenant, inscrit sur un emplacement réservé au PLU, a été démoli par les agents dans le but d'élargir et de sécuriser la voirie pour faciliter l'accès vers le quartier du Fort.

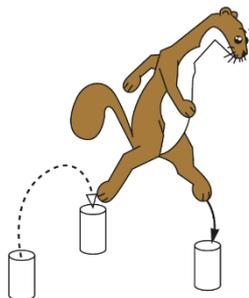


### L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS ROUTE D'ALTEYRAC :

Pour permettre une facilité de croisement entre deux véhicules, les abords de la route d'Alteyrac ont été élargis.

### L'ÉLAGAGE DES ARBRES CHEMIN D'ASPRES ET D'ASPRETTES :

Un élagage est une opération qui ne se pratique pas chaque année, elle consiste en la suppression de certaines branches importantes pour plus de sécurité. Cela facilitera également le déploiement de la fibre.



### LE PARCOURS SE REFAIT « UNE SANTÉ » :

Sur les hauteurs d'Alteyrac, le parcours de santé a été modernisé. Une nouvelle signalétique a été mise en place, les agrès révisés et les abords entretenus. Enfants, adultes et sportifs, guidés par la belette, trouveront sur ce parcours d'environ 2 kilomètres, barrières, passerelles et agrès pour se dépenser, ou tout simplement flâner. Cette opération a été financée par le CCAS.



# RETOUR SUR LA SAISON CULTURELLE 2021

La saison culturelle 2021 a enfin pu débuter dans le courant du mois de mars, par les animations en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Lozère (MDL) et le Conseil Départemental.

Les « Premières Pages » ont ouvert cette saison le mardi 9 mars par un atelier de lecture organisé dans les locaux de la MAM avec l'invitation aux assistantes maternelles du Chastel.

La salle intergénérationnelle a été le théâtre de deux autres séances ouvertes à tous, le 7 avril avec « Contelicot » et le 2 juin avec « La voix est libre ». Ces animations ont accueilli une vingtaine d'enfants accompagnés de nounous, parents ou grands-parents pour un moment de lecture, musique, comptines en commun.



Avec le « Printemps des Poètes », nous avons eu le plaisir de recevoir en concert l'artiste Govrache, chanteur-slameur, le vendredi 11 juin.



Mercredi 3 novembre, « Itinérances numériques » a permis à deux groupes de jeunes d'accéder à des ateliers leur permettant de comprendre et réaliser la programmation de robots ainsi que la création, en équipe, d'un jeu de société interactif.

Le « Mois du film documentaire » a été l'occasion, le mercredi 17 novembre, de pénétrer dans une nature sauvage et d'apprécier les comportements des animaux de ces bois grâce aux images de Mindaugas SURVILA, accompagnées seulement de bruits de la forêt.

Les « Contes en chaussettes » avec Olivier (MDL) et Stéphanie « La Voix est libre » ont clôturé, le samedi 11 décembre, la saison 2021 en partenariat avec la MDL.

Deux autres animations ont été proposées le mercredi matin dans le cadre de l'action culturelle municipale, le 10 novembre avec Isabelle « Contelicot » et le 8 décembre avec Brigitte « Les MotsDits ».

Jeudi 14 octobre, la municipalité a offert aux élèves de CP et Maternelles, des deux écoles, le spectacle L'Ours Kintsugi, présenté par Magali « Un fil à la page ». Ce spectacle avait été présenté aux plus grands au mois de mai.



Un partenariat entre l'Amitié Chastelloise et le CCAS a permis, jeudi 17 juin, d'inviter les Chastellois de + de 65 ans à participer à un Ciné-Débat, avec la projection du film de Jean-Paul ROUVE « Les Souvenirs ».

La saison culturelle 2021 s'achève mercredi 22 décembre avec un spectacle offert par le CCAS aux enfants. Retrouvez dès à présent les premières dates du programme 2022 sur IntraMuros et la page Facebook.

## Le « Printemps des Poètes »

avec le chanteur  
Ben Herbert Larue

12 mars - 20h30

## Les « Premières Pages »

avec Brigitte  
« Les MotsDits »

6 Avril - 10h00

## Les « Premières Pages »

avec Claire-Lise  
« Avanta'jeux »

11 mai - 10h00

## Les « Premières Pages »

avec Isabelle  
« Contelicot »

18 mai - 10h00

2022

2023

# PRÉSENTATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède un parc locatif composé de 12 logements. Cela représente un apport financier important puisque les loyers rapportent 85 000 euros par an. Actuellement toutes ces locations sont occupées. Pour développer l'offre locative et ainsi répondre à la demande, la mairie étudie un projet de création de nouveaux logements.



## L'ancienne mairie : 2 logements

☒ Rue du Château

F3 - 72 m<sup>2</sup> avec 2 places de parking, sans extérieur

F2 - 60 m<sup>2</sup> avec une place de parking couverte, sans extérieur



## L'ancienne école du Chastel : 2 logements

☒ Rue de l'École

F4 - 99 m<sup>2</sup> avec parking, jardinet, cour extérieure

F2 - 38 m<sup>2</sup> sans extérieur ni parking situé à l'étage

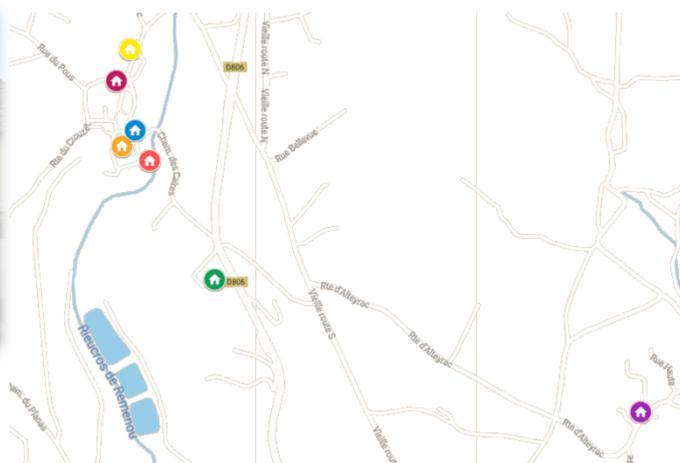


## Le presbytère : 2 logements

☒ Rue du Château

F5 - 121 m<sup>2</sup> avec terrasse et garage

F2 - 55 m<sup>2</sup> sans extérieur ni parking



## L'ancienne école d'Alteyrac

☒ Rue des 4 Chemins

F4 - 80 m<sup>2</sup> avec jardin, cour et garage



## La vicairie

☒ Impasse du Fort

F5 - 90 m<sup>2</sup> avec extérieur et garage



## La salle intergénérationnelle : 3 logements

☒ Rue Principale

F4 - 90 m<sup>2</sup> avec un balcon sans parking

F3 - 73 m<sup>2</sup> avec un balcon sans parking

F2 - 41 m<sup>2</sup> sans extérieur ni parking



## Le multiservices

☒ Impasse des Caires

F4 - 100 m<sup>2</sup> avec extérieur et parking

Les moments de rassemblement se font rares et deviennent précieux. Même si les conditions sont différentes à cause de la situation sanitaire, c'est avec envie et engagement qu'il a été proposé de se retrouver et favoriser ce lien social si cher aux yeux de tous.

Le CCAS a fait le choix d'inviter les personnes de plus de 65 ans pour le « repas des aînés », le dimanche 28 novembre, à la salle intergénérationnelle. Les convives se sont retrouvés autour d'un apéritif confectionné par « Le Chastellois ». Dans son mot d'accueil, monsieur le Maire, a eu une pensée pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée et a honoré la mémoire des personnes disparues. Tout le monde a pu, ensuite, partager le repas préparé et servi par « Le Traiteur de Vos envies ». Le groupe folklorique La Bourreio de Mende a animé cette après-midi chaleureuse et conviviale où certains ont effectué quelques pas de danse. À la fin de cette journée chacun est reparti avec un petit ballotin de chocolats.



Les membres du CCAS ont souhaité offrir, cette année, un spectacle de Noël aux enfants. Celui-ci se déroulera mercredi 22 décembre à la salle intergénérationnelle avec la représentation « Le Noël de Louise Bottine » par la compagnie Coline. Des petites marionnettes feront voyager les enfants à travers Louise et Monsieur Newton un petit lapin qui s'en vont à la recherche du Père Noël perdu dans une tempête de neige...

## **LOGEMENTS COMMUNAUX : AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE**

Les locataires de la Vicairie et ceux de l'appartement situé au rez-de-chaussée de l'ancienne école ont informé la municipalité de dysfonctionnements des systèmes de chauffage.

Malgré le changement de chaudière, en 2020, pour le logement de la Vicairie, il a été constaté une tarification très élevée. Après plusieurs demandes de devis auprès de différents fournisseurs, le choix s'est porté sur la proposition faite par la société VITOGAZ, qui par le biais de la convention signée avec l'Association des Maires de France permet d'obtenir un tarif préférentiel. Le locataire bénéficie ainsi d'une économie substantielle sur sa facture énergétique. Ce changement de fournisseur a toutefois nécessité des travaux pour le remplacement de la cuve à gaz. Il est à noter que l'ensemble de ces travaux reste à la charge du fournisseur et n'a donc engendré aucune dépense supplémentaire pour la collectivité.

Pour le logement de l'ancienne école, suite au passage d'un professionnel, il a été diagnostiqué que la chaudière fioul était en fin de vie. Fort de ce constat, de la configuration des lieux, des équipements déjà en place, et des diverses options étudiées (pompe à chaleur, poêle ou chaudière à granulés), il a été décidé d'installer une chaudière fioul nouvelle génération.

L'ensemble de ces travaux et modifications ont été réalisés cet été afin que les locataires puissent avoir accès au confort qui leur est dû avant l'arrivée des premiers frimas de l'automne.

## 3 ANS APRÈS... LE CHASTELLOIS : UN PARI RÉUSSI

À la veille de son troisième anniversaire, le Chastellois affiche un bilan très positif.

En 2015, la municipalité du Chastel-Nouvel présentait son projet de construction d'un multiservices. L'objectif de cette structure était de proposer à la population divers services tels que boulangerie-pâtisserie, épicerie, bar, dépôt de presse et de créer un lieu de convivialité au sein du village. Aujourd'hui, le pari est réussi !

Alexandre SERRE, le gérant, nous présentait dans un précédent bulletin municipal le multiservices qui a ouvert ses portes en janvier 2019, avec une équipe composée de trois personnes. Son travail intense et son savoir-faire, lui ont permis de fidéliser ses clients Chastellois. Nombreux sont les habitants qui se rencontrent autour d'un café lors de leurs achats de pains ou de pâtisseries. Grâce à son emplacement idéal et son parking, ce commerce attire également une clientèle extérieure à la commune.

Dans un bâtiment offrant une belle surface de production et de fabrication, Alexandre élabore régulièrement de nouvelles créations. Il a fait l'acquisition d'équipements supplémentaires lui permettant d'étoffer son offre et de diversifier ses produits en boulangerie (pains spéciaux : le canadien, le sportif, le maïs....) et en pâtisserie (le mont blanc, l'éclair du mois, le nougat glacé...). À l'avenir, il souhaite élargir davantage le snacking de midi et développer des soirées à thèmes les vendredis avec la vente de pizzas à consommer sur place ou à emporter.



Depuis l'ouverture, l'équipe travaille avec des produits locaux afin de proposer un large choix de produits de qualité. Les croissants, pains au chocolat et la pâte feuilletée (pour la réalisation des mille feuilles, palmiers, sacristains...) sont confectionnés avec du pur beurre AOP Lescure. La baguette Louise est fabriquée avec de la farine 100 % Lozère (farine du moulin de La Vernède). De plus, les fruits utilisés pour les pâtisseries et les légumes pour le snacking proviennent du primeur du Soubeyran. Tous les produits proposés à la vente sont faits maison. Alexandre déborde d'idées et va continuer, avec son équipe, de surprendre nos papilles.



Ce jeune entrepreneur a su développer son activité en ouvrant, en février 2021, un second point de vente à Mende. Toute la production est réalisée au Chastel. **Avec une activité en constante évolution depuis trois ans, huit emplois à temps plein ont été créés.**

**Alexandre :** « Nous sommes très heureux de nos trois années passées au sein de ce bel établissement. Les conditions de travail sont très bonnes et nous permettent de mettre en œuvre tout notre savoir-faire. Nous tenons à remercier tous les Chastellois pour leur confiance et leur fidélité, ce qui nous donne envie de nous améliorer davantage afin de répondre au mieux à toutes les attentes, pour de nombreuses années à venir. »



Alexandre SERRE, Amandine BERTUIT et leur équipe.

Le choix d'ouvrir son commerce au Chastel-Nouvel n'était pas le fait du hasard, car aujourd'hui, Alexandre et Amandine souhaitent s'installer sur la commune. Ils ont un projet de construction qui va se réaliser très prochainement. Bonne continuation à toute l'équipe !

Élu maire du Chastel-Nouvel en 1983, Marcel DURAND n'avait jamais évoqué l'éventualité de se présenter sur une liste aux élections municipales et n'y avait, sans doute même, jamais songé. Lorsqu'on l'a sollicité pour en faire partie, il a accepté.



**Marcel DURAND**

*Maire du Chastel-Nouvel de 1983 - 1989*

Marcel DURAND a œuvré sans relâche pour sa commune. La tâche était rude : il y avait beaucoup à faire. Il était parfaitement conscient des difficultés puisqu'il a clôturé son premier discours par ces mots :

**« Nous avons cherché des difficultés, et bien maintenant, il faudra assumer ! »**

À cette époque, sans secrétaire de mairie, il ne pouvait compter au début que sur un employé communal, sept heures par semaine. Avec l'aide de son conseil, il s'est mis au travail avec ardeur.

Pour lui, être maire, c'était :

**« D'abord de savoir écouter et de ne pas trop parler, apprendre à donner sans rien attendre en retour...**

***Réfléchir pour se donner les moyens d'exercer la meilleure gestion municipale possible...***

***Utiliser au mieux les ressources de la commune en recherchant en permanence des soutiens financiers...***

***Agir dans un esprit de justice...***

***Pratiquer une politique de développement des services municipaux pour améliorer la vie quotidienne de chacun...***

***Rechercher constamment des équilibres entre les strates de la population pour tendre vers une certaine convergence de vues. »***

Marcel DURAND a œuvré pour alimenter suffisamment et régulièrement sa commune en eau, allant jusqu'à deux fois par jour au Ravin Blanc pour relever et surveiller le compteur du réservoir. Son sens du devoir le poussant, un 25 décembre, jusqu'à entrer dans l'eau glacée pour déboucher une crépine. Il a souvent déclaré :

**« Mes parents m'ont appris à économiser le pain, la gestion de la commune m'a appris à économiser l'eau. »**

Très attaché à son village, il n'a eu de cesse d'entretenir le patrimoine local.

Il était surtout heureux et fier de deux de ses réalisations, inaugurées en 1988 : la construction d'un ensemble sportif (terrain de football et court de tennis) ainsi que d'une nouvelle mairie, moderne et fonctionnelle, remplaçant la pièce unique du rez-de-chaussée de l'ancienne école publique, qui servait de secrétariat, de salle de réunion pour le conseil municipal et de salle de mariage.

Par le travail accompli, avec l'aide et le dévouement de son équipe municipale, il a été l'initiateur de l'entrée de son village, si cher à son cœur, dans une nouvelle ère.

Nous lui devons également des ouvrages littéraires notamment « La croix, la faux et le fusil », source d'informations très utile qui retrace l'histoire de la commune du Chastel-Nouvel.

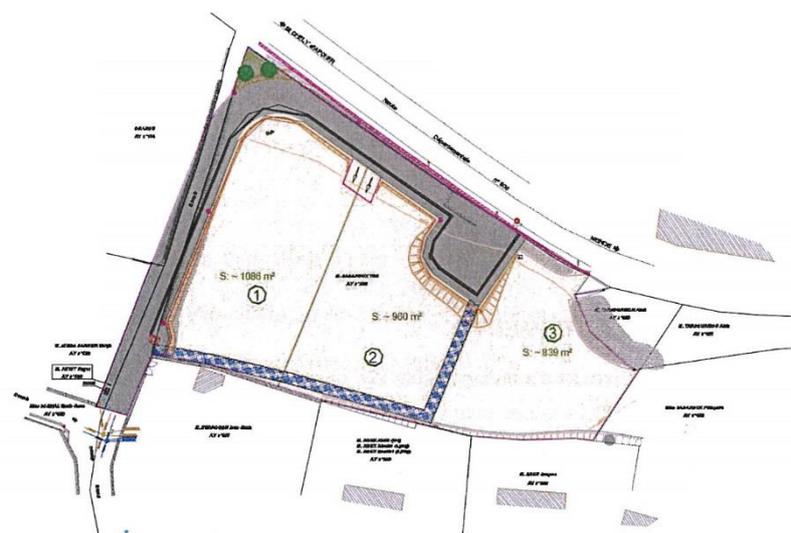
Monsieur Marcel DURAND est décédé le 9 juillet 2021 à l'âge de 97 ans. Comme dit la citation de Euripide :

**« Le temps n'efface pas la trace des grands hommes ».**

Cet hommage a été écrit avec l'aide précieuse de son épouse et de sa fille que nous remercions chaleureusement.

Depuis plusieurs années la commune du Chastel-Nouvel est attractive et la population ne cesse d'augmenter. Afin de satisfaire une demande croissante de projet de construction, la municipalité vient d'acquérir deux terrains. Pour répondre aux sollicitations, tout en restant cohérent avec l'offre existante, le choix a été fait de diviser les parcelles en surfaces raisonnables.

Le premier lotissement, situé en bordure de la RD 806 et au droit du relais TDF, propose trois parcelles viabilisées de 800 à 1 100 m<sup>2</sup>. Le second, situé rue de la Combe, en bordure de la RD 806, à proximité du lotissement « Les Terrasses du Chastel », est constitué de cinq parcelles viabilisées de 900 à 1 000 m<sup>2</sup>. Proches des services, ces deux lotissements seront prêts à accueillir de nouveaux projets de construction.



Lotissement situé en bordure de la RD 806 et au droit du relais TDF



Lotissement situé rue de la Combe, en bordure de la RD 806

## MÉMOIRES ET LÉGENDES



### Le Parc des loups du Chastel-Nouvel !

Après avoir passé son enfance à jouer dans le froid, dans la neige avec les chiens de race berger allemand que son père élevait en montagne, Gérard MÉNATORY, a rêvé de loups, de vrais, dès l'âge de dix ans ! Cet amour et cette fascination pour les loups ne le quittera plus. C'est ainsi qu'à l'âge adulte, cet ethnologue, naturaliste et journaliste, né en 1921 et décédé en 1998, a rencontré et côtoyé des loups dans plusieurs pays. Deux premiers loups récupérés en Pologne, Toundra et Bialow seront introduits dans sa réserve privée de 3 hectares, aux portes du Chastel-Nouvel sur la RD 806, située avant le ravin blanc. C'est une horde de 15 loups qui vit dans cet espace boisé en 1964.

Cette réserve était un lieu de découverte sur les canidés pour les gens de la commune mais également pour beaucoup de lozériens et de touristes.

En 1971, les loups sont transférés au parc zoologique de Sainte-Lucie qui deviendra plus tard le Parc des Loups du Gévaudan où nous pouvons découvrir le loup de Sibérie, de Mongolie, du Canada, de Pologne ainsi que le loup Arctique.

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**Secrétariat de Mairie** : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 8h – 12h et 14h – 17h

**Bibliothèque municipale** : lundi : 14h – 16h30, mercredi : 10h – 11h30 et 17h – 18h30, samedi : 10h – 12h

**Agence Postale communale** : lundi et jeudi : 14h15 – 16h / mardi et vendredi : 8h – 11h / mercredi : 15h – 18h

**Permanence de Monsieur le maire** : tous les vendredis : 14h – 18h

## DU NOUVEAU DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

Au cours du second semestre 2021, plusieurs changements sont intervenus au niveau du personnel communal.

À L'Écoline, Kelly PEREIRA a été recrutée sur un poste d'ATSEM, actuellement en congé maternité, son remplacement est assuré par Catherine MARTINS.

Nous avons également un nouvel intervenant musical depuis la rentrée scolaire, Guillaume CAPAROS. Il intervient tous les vendredis en alternance sur les deux écoles du village, pour le plus grand bonheur des enfants.

Le secrétariat de mairie accueille, sur plusieurs périodes, Caroline FOURNEL en qualité de stagiaire, jusqu'en juin 2022, dans le cadre de sa licence Métiers de l'Administration des Collectivités Territoriales.

## RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE L'AS CHASTELLOISE

Durant l'été, grâce à la participation des partenaires, des bénévoles de l'AS Chastelloise et du soutien financier de la mairie, les vestiaires du stade municipal ont pu être rénovés, dans leur intégralité (électricité, plafond, peinture, mobilier...). L'AS Chastelloise remercie tous ceux qui ont contribué à ces travaux.



## DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Le conseil municipal a fait le choix cette année d'installer un sapin dans huit hameaux de la commune : Alteyrac, Aspres, Asprettes, Coulagnet, La Brageresse, Le Cruzet, La Fagette et Villeneuve. Il a été proposé aux élèves des deux écoles ainsi qu'aux enfants de la MAM et des assistantes maternelles de décorer des boules fournies par la mairie. Ces décorations ont été installées par les agents communaux.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Marcel DURAND (97 ans)

François PITIOT (77 ans)

Renée LAURENS (75 ans)

Audrey MALIGES (33 ans)

... Nos peines

### NAISSANCES

**6 août :**  
Lison SAVAJOL-SAVAJOL

**29 septembre :**  
Léna ROUX

**16 octobre :**  
Évy PASQUIER

**11 décembre :**  
Paolina RAMBIER

... Nos joies

### MARIAGES & PACS

**17 juillet :**  
Anne MAURIN  
& Ludovic PAULUS

**3 décembre :**  
Géraldine BON  
& Pierre BERGOUNHE

... Nos félicitations